

Médecine : des toubibs devenus malades de l'argent

Dans un pays comme la France, presque un tiers des personnes doivent renoncer à des soins, ou les remettent à plus tard, parce qu'ils deviennent trop chers pour eux. Il y aurait bien des points à discuter, qui font qu'une part de la population ne peut se soigner comme peuvent le faire les autres. Mais il y a un point qui ne présente aucun mystère, qui n'est caché par aucun organisme obscur : c'est le « *dépassement d'honoraires* ».

Lorsque nous recevons notre bulletin de paye, une ligne indique dessus qu'une part de ce que nous aurions dû toucher est allée, directement, à la Sécurité sociale. C'est avec cet argent, -qui est donc à nous- que nous sommes remboursés, en partie, sur nos dépenses de santé. Quand un médecin généraliste se fait payer au tarif officiel, « *conventionné* », de 23 €, la Sécurité sociale nous rembourse 15,10 €.

Mais un certain nombre de médecins ont voulu, et ont obtenu, de pouvoir sortir de ce système. Ils peuvent alors nous demander 25, 30 ou même 48 € ; il y a un « *dépassement d'honoraires* » ; et il n'est pas remboursé.

En moyenne, médecins généralistes et surtout spécialistes –dentiste, ophtalmo, dermato, etc- prennent de 2 à 8 € de dépassement d'honoraires. A Paris, cela monte à 15 € ! Un professeur de l'hôpital Tenon fait payer sa consultation 220 €, quand elle est remboursée 23 € ; un psychiatre de Sainte-Anne demande 200 €, ce sera remboursé 34 €. Il n'est pas rare de trouver des médecins qui multiplient le prix conventionné par 2, par 3 et parfois même par 5.

Pour se faire opérer, il faut attendre longtemps, ou alors payer : on a vu une prothèse de hanche grimper à 4250 €, alors qu'elle est remboursée 460 €. Au total, les dépassements d'honoraires de ces chers médecins se sont montés à 2,3 milliards d'euros en 2011.

Dans le monde occidental, on date la médecine d'il y a 2400 ans, quand le grec Hippocrate pensa à séparer celle-ci de la magie, avec laquelle elle se mélangeait jusque là. Et depuis lors, on enseigne aux médecins le Serment

d'Hippocrate. Il y est dit notamment : « *Je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice* ». Mais il faut croire que le monde moderne est pire que l'ancien. En tout cas, depuis 1996, on a dû préciser ceci dans le serment français réactualisé : « *Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire* ».

Ce beau serment devrait être affiché en grand, dans tous les cabinets médicaux, pour au moins faire honte à certains individus. « *La soif du gain* », cette morale proclamée partout, au travail, et par toutes les autorités actuelles, gagne inéluctablement, partout dans la société.

Heureusement, l'on trouve des exemples en sens inverse. Des médecins refusent l'idée de dépassement d'honoraires. Dans les années qui ont suivi Mai 1968, des dizaines de groupes de médecins ont tenté de mettre en place un autre fonctionnement : travaillant collectivement, ils étaient pour l'abandon du paiement « *à l'acte* », pratique qui rapporte plus à qui voit plus de patients. Ils préféraient l'idée d'être simplement salariés. Ils voulaient se dévouer en particulier aux milieux populaires. Ils souhaitaient aussi s'occuper de développer la prévention des maladies, d'enseigner le maintien en bonne santé, au lieu qu'aujourd'hui, on ne fait que soigner.

Une autre médecine est possible. Une autre société est possible. On l'appellera comme on voudra, socialiste, communiste, car ce sont les mots purs de ceux qui l'ont pensé ; ou autrement, parce que ces mots ont été un moment salis par des dictatures féroces. L'important est de savoir que le capitalisme, avec ses égoïsmes et sa recherche folle du profit, n'est pas une fatalité. Une autre manière de vivre, juste, généreuse et respectueuse de tous, peut se préparer. Elle se prépare d'abord dans les consciences.

27/5/2012

L'Ouvrier n° 237

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

Pour recevoir d'autres numéros, nous aider, nous écrire :
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX

Notre site internet : louvrier.org